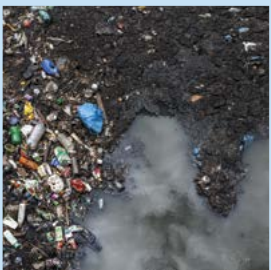




Meilleures pratiques de gestion des déchets solides
Guide destiné aux décideurs des pays en développement

Équité dans la gestion des déchets solides

Juillet 2023
EPA 530-R-23-013-F



Meilleures pratiques de gestion des déchets solides : Guide destiné aux décideurs des pays en développement

Équité dans la gestion des déchets solides

Agence américaine de protection de l'environnement
Bureau de conservation et de récupération des ressources

Juillet 2023

Avertissement : Toute référence aux noms commerciaux, produits, ressources ou services ne constitue pas, et ne doit pas être considérée comme constituant une acceptation, une approbation ou une recommandation officielle de l'Agence américaine de protection de l'environnement. Sauf indication contraire, les photos contenues dans ce document ont été obtenues par l'Agence américaine de protection de l'environnement et ses sous-traitants, ou par des agrégateurs d'images.



Sommaire

Études de cas	iv
Exemples concrets	iv
Encadrés de points clés.....	iv
Remerciements	vi
1. Introduction.....	3
2. Pourquoi se concentrer sur l'équité ?	4
3. Défis.....	5
3.1 Impacts de l'inéquité dans la gestion des déchets solides	7
4. Meilleures pratiques	10
4.1 Implication inclusive des parties prenantes.....	11
4.2 Élargissement des services de collecte	13
4.3 Formalisation du recyclage informel	15
4.4 Implantation des installations de traitement et des sites d'élimination des déchets.....	16
4.5 Sensibilisation et action de proximité	18
Questions destinées aux décideurs	20
Bibliographie.....	21



Études de cas

Numéro d'illustration	Titre	Numéro de page
1	Partenariat entre les recycleurs du secteur informel et les entreprises locales à Pune et Pimpri Chinwad, en Inde	6
5	Vers le zéro déchet à San Fernando, aux Philippines	12
6	Gestion décentralisée des déchets à Paradeep, en Inde	17
7	Conception équitable d'usines de compostage à Matale, au Sri Lanka, et à Quy Nhon, au Vietnam	19
8	Programmes de formation pour les associations du secteur informel de gestion des déchets à São Paulo, au Brésil	19

Exemples concrets

Titre	Numéro de page
Catastrophe dans une décharge en Éthiopie	8
Aversion des parties prenantes	13
Projet Monitoria Participativa Maputo (MOPA) à Maputo, au Mozambique	14
Participation du secteur informel aux négociations des traités	15
Modèles de sélection de site équitables	18

Encadrés de points clés

Titre	Numéro de page
Définir l'équité et la justice environnementale	3



Acronymes et abréviations

IAWP	International Alliance of Waste Pickers (Alliance internationale des ramasseurs de déchets)
MOPA	Monitoria Participativa Maputo
NIMBY	Not-In-My-Backyard (pas dans mon jardin)
U.S. EPA	United States Environmental Protection Agency (Agence américaine de protection de l'environnement)
USAID	United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture



Remerciements

Le Bureau de conservation et de récupération des ressources de l'Agence américaine de protection de l'environnement a élaboré le chapitre complémentaire Équité dans la gestion des déchets solides dans le cadre de la boîte à outils sur la gestion des déchets solides. Cette boîte à outils reflète la longue histoire de l'Agence américaine de protection de l'environnement en matière de soutien aux pratiques et aux politiques de gestion des déchets solides qui protègent la santé humaine et l'environnement.

L'Agence américaine de protection de l'environnement a bénéficié du soutien d'Abt Associates pour le développement du contenu, le graphisme, la rédaction et la production dans le cadre de la convention EP-W-10-054, avec l'aide considérable de la consultante indépendante Nimmi Damodaran.

Les personnes et organisations suivantes ont contribué à l'élaboration de ce chapitre complémentaire :

Organisations internationales

Sandra M. Mazo-Nix, Coalition pour le climat et l'air pur

Aditi Ramola, Association internationale pour la gestion des déchets solides

Brandon Bray, Agence des États-Unis pour le développement international

Silvia Petrova, Agence des États-Unis pour le développement international

Agence américaine de protection de l'environnement

Stephanie Adrian

Krystal Krejcik

Katherine Linder

Audrianna Maki

Caroline Klos

Toshia King

Melissa Kaps

Elle Chang

Janice Sims



Cette page a été laissée intentionnellement vide.



ÉQUITÉ DANS
LA GESTION DES
DÉCHETS SOLIDES





Ressources clés

[Meilleures pratiques de gestion des déchets solides : Guide destiné aux décideurs des pays en développement](#) (U.S. EPA 2020)

[Un siège à la table : le rôle du secteur informel du recyclage dans la réduction de la pollution plastique et les changements politiques recommandés](#) (GRID-Arendal 2022)

[Comblir le fossé dans la gestion des déchets solides, exigences de gouvernance pour les résultats](#) (Banque mondiale 2022)

Section 1

Introduction

Les effets négatifs d'une mauvaise gestion des déchets solides sont ressentis de manière inégale par les communautés et les populations. Lors de l'élaboration de stratégies de gestion des déchets solides, il est essentiel d'aborder la prise de décision, l'implication des parties prenantes, la planification et la mise en œuvre en mettant l'accent sur l'équité et la justice environnementale.

Équité dans la gestion des déchets solides fait partie de la boîte à outils de l'Agence américaine de protection de l'environnement sur les [meilleures pratiques de gestion des déchets solides dans les pays en développement](#). La boîte à outils est une ressource gratuite pour les décideurs qui mettent en œuvre des programmes de gestion des déchets solides. La boîte à outils comprend des modules d'apprentissage en ligne, du matériel de communication, du matériel pour les webinaires, des vidéos et le [Guide des meilleures pratiques de gestion des déchets solides dans les pays en développement](#) (le Guide). Le [Guide](#) décrit les principaux aspects de la gestion des déchets solides et identifie les meilleures pratiques pouvant être mises en œuvre dans les villes moyennes et grandes des pays en développement. **Équité dans la gestion des déchets solides** constitue un chapitre complémentaire du [Guide](#).

Ce chapitre complémentaire définit l'équité dans le contexte de la gestion des déchets solides, examine les défis qui contribuent à une gestion inéquitable des déchets solides et les impacts qui en résultent, et fournit une vue d'ensemble des meilleures pratiques permettant aux villes de remédier aux inégalités tout en améliorant la gestion des déchets solides.

Ce chapitre complémentaire n'a pas vocation à être un manuel de mise en œuvre étape par étape, mais il met en évidence les ressources auxquelles les autorités locales et les décideurs peuvent se référer pour obtenir des recommandations techniques plus détaillées. Les approches qui peuvent s'avérer efficaces dans une ville ou une région peuvent ne pas fonctionner partout. Le chapitre présente donc aux décideurs les informations et les ressources nécessaires pour améliorer l'équité dans la gestion des déchets solides dans le contexte de leur situation particulière.



POINT ESSENTIEL



Définir l'équité et la justice environnementale

L'équité peut être définie comme « le traitement cohérent et systématique, juste et impartial de tous les individus, y compris les individus appartenant à des communautés mal desservies qui se sont vu refuser ce traitement, tels que les Noirs, les Latinos, les indigènes et les autochtones d'Amérique, les Américains d'origine asiatique et les insulaires du Pacifique, ainsi que d'autres personnes de couleur ; les membres de minorités religieuses ; les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et queer (LGBTQ+) ; les personnes handicapées ; les personnes vivant dans des zones rurales ; et les personnes autrement affectées par une pauvreté ou des inégalités persistantes » (La Maison-Blanche 2021).

L'Agence américaine de protection de l'environnement reconnaît que pour remplir sa mission de protection de la santé humaine et de l'environnement, la recherche de l'équité par l'Agence doit inclure la justice environnementale, c'est-à-dire le traitement équitable et la participation de toutes les personnes, sans distinction d'origine ethnique, de couleur, d'origine nationale ou de revenu, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'application des lois, des réglementations et des politiques environnementales. La recherche de l'équité par l'Agence américaine de protection de l'environnement peut contribuer à garantir que les populations vulnérables ou marginalisées bénéficient d'un accès égal à la protection contre les risques sanitaires et environnementaux, et qu'elles sont impliquées dans les processus décisionnels.



Section 2

Pourquoi se concentrer sur l'équité ?

Un système de gestion équitable des déchets solides encourage le traitement équitable et l'implication de toutes les parties prenantes, indépendamment du sexe, de l'origine ethnique, de la classe sociale, de la religion ou du revenu, afin de réduire les impacts disproportionnés d'une gestion inadéquate des déchets. Cela implique de s'assurer que tous les membres d'une communauté ont accès à des pratiques de gestion des déchets sûres et efficaces, et qu'ils sont impliqués dans les processus décisionnels liés à la gestion des déchets. Par exemple, dans les pays à faibles revenus, seuls 39 % des résidents, principalement concentrés dans les zones urbaines à revenus élevés, bénéficient de services de collecte des déchets (Kaza et al. 2018). Par conséquent, environ 93 % des déchets non collectés sont brûlés à l'air libre ou déversés sur les routes, les terrains vagues ou dans les cours d'eau, ce qui entraîne de graves problèmes de santé publique et environnementaux (Kaza et al. 2018).

Se concentrer sur l'équité dans la gestion des déchets solides peut protéger l'environnement et atténuer le changement climatique en réduisant les émissions de méthane et les polluants nocifs provenant des déchets non collectés et mal gérés, et répondre aux préoccupations en matière de justice climatique en renforçant la capacité d'adaptation des groupes vulnérables aux effets du climat.

Cela peut également améliorer la santé publique en réduisant l'incidence des maladies liées aux déchets et aux expositions dangereuses, renforcer la productivité du système de gestion des déchets solides, et stimuler la croissance économique grâce à la récupération des ressources et à la création d'emplois. Plus important encore, la promotion de l'équité dans la gestion des déchets solides est une étape clé dans le démantèlement des inégalités systémiques de longue date profondément ancrées dans les politiques, les pratiques et les normes des institutions et des organisations.

Les inégalités dans la gestion des déchets solides sont définies différemment dans les contextes nationaux et internationaux :

- **Inégalités nationales et infranationales.** Les inégalités au niveau national et infranational peuvent inclure l'accès inadéquat des communautés défavorisées aux services de gestion des déchets, la protection limitée ou inexistante de la santé et de la sécurité au travail pour les travailleurs des déchets du secteur informel, et les processus de planification et de prise de décision non inclusifs en matière de gestion des déchets solides. Les facteurs qui contribuent à ces inégalités peuvent être une mauvaise gouvernance, des infrastructures insuffisantes, des ressources financières limitées, la non reconnaissance des contributions du secteur informel et le manque de représentation dans la prise de décision.
- **Inégalités internationales.** Les inégalités au niveau international concernent le transfert des déchets des pays à revenus élevés vers les pays à revenus faibles et intermédiaires qui ne disposent pas de capacités adéquates de gestion des déchets solides et qui sont donc injustement surchargés. La Convention de Bâle est un accord mondial visant à contrôler le commerce des déchets dangereux et d'autres types de déchets tels que les déchets électroniques (e-déchets) et les déchets plastiques par le biais d'une procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC) qui donne aux pays membres la possibilité de refuser l'importation de déchets qu'ils ne sont pas en mesure de gérer ou dont ils ne veulent pas.

Les villes peuvent faire progresser l'équité dans la gestion des déchets solides en comprenant les inégalités qui existent à chaque étape du processus de gestion des déchets solides, et en développant des politiques et des programmes qui s'attaquent aux causes profondes et aux effets systémiques. L'intégration des principes de justice environnementale dans les pratiques de gestion des déchets permet de s'assurer que la pollution et les risques sanitaires liés aux déchets (abordés ci-dessous) n'ont pas d'impact disproportionné sur les communautés marginalisées.

Les sections suivantes abordent les défis et les impacts des inégalités dans la gestion des déchets solides, et les meilleures pratiques pour remédier à ces inégalités.



Section 3

Défis

Les questions d'équité dans la gestion des déchets solides peuvent être difficiles à traiter, car elles sont inextricablement liées à d'autres questions économiques, politiques et sociales. Les villes peuvent commencer à surmonter les problèmes d'équité en comprenant les facteurs sous-jacents qui contribuent aux inégalités résultant d'une mauvaise gestion des déchets solides et du traitement des travailleurs du secteur informel impliqués dans la gestion des déchets solides. Ces facteurs peuvent inclure les suivants :

- **Absence de représentation dans la prise de décision.** Les communautés locales et les populations autochtones sont souvent très conscientes de la dégradation de l'environnement, et peuvent fournir aux décideurs des informations précieuses et spécifiques au contexte. Cependant, elles peuvent être exclues des processus politiques ou confrontées à des obstacles à l'engagement, notamment les différences linguistiques, les contraintes financières, les contraintes de temps, la méfiance à l'égard des autorités gouvernementales, et les lois et pratiques discriminatoires. En conséquence, les décideurs peuvent être incapables d'élaborer des solutions qui répondent aux besoins et aux préoccupations en matière d'équité de ces groupes (USAID 2015).

Les communautés aisées sont plus susceptibles d'avoir un point de vue « pas dans mon jardin » (NIMBY), de participer à la prise de décision et de l'influencer. Leur statut socio-économique leur permet de plaider en faveur de politiques qui peuvent être favorables à leurs intérêts, mais qui peuvent ne pas refléter ou prendre en compte avec exactitude les intérêts de l'ensemble de la population d'une communauté (par exemple, en ce qui concerne l'emplacement des décharges).

- **Gouvernance faible ou inefficace.** Les règles et les politiques de gestion des déchets solides sont souvent adoptées au niveau national et mises en œuvre au niveau local. La faiblesse de la gouvernance au niveau national se traduit par des politiques insuffisantes, qui entraînent une mise en œuvre, un respect et une application inadéquats au niveau local. Les autorités locales peuvent avoir du mal à mettre en œuvre des stratégies de gestion des

déchets solides en raison d'une autorité ou d'une capacité limitée (Banque mondiale 2021), ce qui peut entraîner une distribution inéquitable des services ou de l'implication des parties prenantes.

- **Ressources financières, infrastructures et planification limitées.** Une infrastructure adéquate de gestion des déchets solides pour la collecte, le traitement et l'élimination nécessite des ressources financières considérables. Les villes soumises à des contraintes budgétaires peuvent ne pas être en mesure d'investir de manière adéquate dans les infrastructures et l'amélioration de la gestion des déchets solides. Les coûts de gestion des déchets solides augmentent avec l'évolution des technologies. Dans les pays en développement, la collecte et l'élimination des déchets coûtent plus de 35 USD par tonne métrique. Si les villes intègrent des moyens technologiques plus avancés de gestion des déchets solides (par exemple, des installations de recyclage), les coûts peuvent augmenter jusqu'à plus de 100 USD par tonne métrique. Le coût élevé de la construction des installations, de l'entretien des équipements et de la main-d'œuvre des ramasseurs de déchets rend le recouvrement des coûts difficile dans les régions à faibles revenus (Kaza et al. 2018).

Les gouvernements locaux peuvent également avoir du mal à mettre en place et à développer des services adaptés au taux de croissance de la population urbaine que connaissent de nombreux pays en développement. Le budget déjà limité de la gestion des déchets solides est souvent alloué aux communautés plus aisées. Pour plus d'informations sur les coûts de collecte des déchets solides, consultez le [rapport « Déchets : quel gâchis 2.0 » de la Banque mondiale](#) (Kaza et al. 2018).

- **Manque d'inclusion et d'incorporation du secteur informel.** Historiquement, les politiques de gestion des déchets solides prennent rarement en compte les impacts sur les communautés marginalisées, en particulier les femmes du secteur informel. En règle générale, le secteur informel se compose d'individus, de groupes et de petites entreprises qui fournissent des services de gestion des déchets impliquant la collecte et la vente de matériaux recyclables, généralement par le biais d'intermédiaires (Aparcana



2017). Les intermédiaires qui regroupent et vendent les matériaux recyclables opèrent parfois également dans le secteur informel. Une grande partie des travailleurs du recyclage du secteur informels sont des femmes et des enfants qui ont besoin d'une source de revenus pour soutenir leurs familles appauvries, des personnes handicapées qui ne peuvent pas trouver d'autres emplois, des personnes qui ne sont pas en mesure de trouver du travail en raison de leur casier judiciaire, des minorités ethniques, des immigrés, ou des personnes âgées dont les pensions de retraite sont insuffisantes ou inexistantes. Le maintien du secteur informel en tant que partie distincte et inégale du programme de gestion des déchets solides exclut de manière disproportionnée les femmes et d'autres groupes marginalisés (illustration 1).

- **Les terrains à faible coût sont généralement disponibles dans les zones défavorisées sur le plan socio-économique.** Les terrains situés à proximité des installations existantes de traitement et d'élimination des déchets sont généralement plus abordables et, par conséquent, plus accessibles aux communautés à faibles revenus. En outre, les développeurs de projets implantent généralement les nouvelles installations de traitement et

d'élimination des déchets dans des zones à faibles revenus, où les coûts fonciers sont nettement moins élevés. Par conséquent, les zones à faibles revenus peuvent être davantage exposées aux risques environnementaux et sanitaires associés à un traitement et à une élimination des déchets inadéquats.

- **Infrastructures insuffisantes.** Les pays en développement connaissent une forte augmentation de leur population, les personnes à faibles revenus migrant vers les villes à la recherche d'opportunités économiques. Il en résulte la croissance d'implantations non planifiées ou informelles (souvent appelées « bidonvilles »), densément peuplées par des communautés à faibles revenus. Ces zones ne disposent pas d'infrastructures suffisantes pour une gestion efficace des déchets solides. Par exemple, le manque d'accès aux transports dû à la densité de l'habitat informel ou au mauvais état des réseaux routiers peut limiter la collecte des déchets. Les implantations informelles peuvent être responsables de l'élimination de leurs propres déchets en l'absence d'infrastructures appropriées, ce qui peut entraîner le dépôt des déchets dans les espaces publics et les terrains vacants ou leur incinération.



ILLUSTRATION 1
ÉTUDE DE CAS

Partenariat entre les recycleurs du secteur informel et les entreprises locales à Pune et Pimpri Chinwad, en Inde

En 1993, des travailleurs du secteur informel de Pune et de Pimpri Chinwad, en Inde, ont formé un syndicat pour travailler en réseau et défendre leurs droits. Pune et Pimpri Chinwad étaient en train d'actualiser leurs pratiques de gestion des déchets solides conformément aux nouvelles réglementations qui nécessitaient le tri des déchets, la collecte des déchets en porte-à-porte et l'élimination des décharges illégales (SWaCH non daté).

En 2005, le syndicat du secteur informel, Kagad Kach Patra Kasthakar Panchayat, s'est associé aux entreprises locales pour lancer un programme pilote qui a intégré le secteur informel dans le système formel de gestion des déchets solides. Les travailleurs ont commencé à collecter les déchets en porte-à-porte, ce qui a permis de réduire les coûts d'exploitation de la collecte des déchets solides. Le succès du programme pilote a abouti à la création de SWaCH, qui se décrit comme « la première coopérative indienne détenue à 100 % par des ramasseurs de déchets indépendants et d'autres citoyens pauvres » (SWaCH non daté). L'organisation collecte les déchets et les appareils électroniques, propose un service de compostage et s'efforce de sensibiliser la population à l'élimination sûre des déchets solides, tels que les serviettes hygiéniques et les couches.

Aujourd'hui, environ 80 % des membres du syndicat sont des femmes issues de foyers à faibles revenus et de classes sociales marginalisées (SWaCH non daté). Le partenariat public-privé a permis à la fois d'améliorer la gestion des déchets solides en fournissant un service de collecte des déchets fiable, et d'offrir aux travailleurs un revenu fiable et des conditions de travail sûres.

Pour plus d'informations, consultez la section [À propos de SWaCH](#).



3.1. Impacts de l'inéquité dans la gestion des déchets solides

Une mauvaise gestion des déchets solides, y compris la collecte, le recyclage, le traitement et l'élimination des déchets solides, peut avoir des effets disproportionnés sur les communautés et les groupes marginalisés (illustrations 2 et 3). L'identification et l'évaluation de l'impact des inégalités dans la gestion des déchets solides sont une étape clé dans l'élaboration de politiques qui favorisent l'équité. Les effets des inégalités peuvent inclure les suivants :

- **Impacts sur la santé humaine.** Les recycleurs du secteur informel collectent souvent des matériaux recyclables dans les décharges et les dépotoirs sans équipement de santé et de sécurité approprié, ce qui les expose à un risque élevé de blessures physiques et de maladies chroniques dues à l'exposition aux toxines et à d'autres matériaux (Gutberlet et Uddin 2017). Les habitants vivant à proximité des installations de traitement et d'élimination des déchets peuvent être exposés à des incendies, des glissements de terrain, des fuites de produits chimiques toxiques et des polluants atmosphériques nocifs susceptibles de provoquer des maladies respiratoires, des cancers et d'autres maladies.

Les véhicules de collecte des déchets et les équipements lourds utilisés dans les décharges peuvent augmenter l'exposition des communautés locales aux émissions de véhicules ainsi qu'à la pollution sonore. En outre, les habitants vivant avec des volumes importants de déchets non collectés ou à proximité de dépotoirs à ciel ouvert, un lieu de reproduction pour les insectes et les nuisibles et une source de lixiviats qui peut contaminer l'eau potable, peuvent courir un risque élevé de contracter des maladies à transmission vectorielle et gastro-intestinales.

- **Impacts locaux sur l'environnement.** Les communautés marginalisées qui ne bénéficient pas de services de collecte des déchets adéquats ont souvent recours à l'incinération ou au dépôt de déchets au bord des routes ou sur des terrains vagues comme méthode d'élimination des déchets. Ces processus libèrent du méthane, du noir de carbone et du dioxyde de carbone, des polluants nocifs qui contribuent au changement climatique (voir le chapitre complémentaire **Gestion des déchets solides et changement climatique** pour plus d'informations) et à la pollution de l'air. L'infiltration de l'eau dans les déchets des dépotoirs à ciel ouvert contribue à la formation de lixiviats, un liquide qui peut contenir des produits chimiques toxiques susceptibles de contaminer les cours d'eau et les sols locaux. La mauvaise qualité des sols peut entraver la croissance des plantes, ce qui peut entraîner une baisse des rendements agricoles, une

augmentation de l'érosion des sols et une diminution de la biodiversité. Les déchets non collectés peuvent obstruer les égouts et les cours d'eau locaux, et provoquer des inondations pendant les saisons des pluies.

- **Impacts économiques.** La multiplication des décharges et des dépotoirs mal gérés résultant d'une collecte peu fréquente des déchets peut diminuer la valeur des terres et des propriétés environnantes, et avoir un impact sur les entreprises locales, le tourisme et le développement économique. Elle peut également accroître les coûts environnementaux et de santé publique supportés par les gouvernements. Le tourisme peut également être affecté si la pollution de l'air augmente en raison de l'incinération des déchets. Le fait de ne pas intégrer les travailleurs du secteur informels dans l'emploi formel peut potentiellement augmenter le chômage, et manquer de tirer profit de leur expérience et de leur expertise. Cela est d'autant plus vrai quand les villes passent à l'augmentation de la couverture de la collecte formelle des déchets et des décharges sanitaires et couvertes, ce qui élimine les possibilités de recyclage informel.
- **Impacts sociaux.** Les communautés marginalisées ayant un accès inadéquat aux services de gestion des déchets et des volumes importants de déchets non collectés peuvent contracter des maladies liées aux déchets, supporter les odeurs associées aux déchets et voir leur qualité de vie se dégrader, y compris leur santé physique et mentale. En outre, les conditions de vie insalubres de ces communautés peuvent entraîner une stigmatisation sociale. Les travailleurs des déchets du secteur informel peuvent également être confrontés à la stigmatisation sociale parce que le travail avec les déchets n'est pas une profession souhaitable et reconnue. Les travailleurs des déchets du secteur informel peuvent être désignés par des termes défavorables, tels que « fouilleurs de poubelles », « chiffonniers » ou « ramasseurs d'ordures ».

Illustration 2. Déchets dans une communauté au Nigeria.





EXEMPLE CONCRET



Catastrophe dans une décharge en Éthiopie

Les sites de collecte de déchets mal entretenus peuvent entraîner des catastrophes sanitaires et environnementales. En 2017, un glissement de terrain dans la décharge de Koshe à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, a tué 116 personnes et enseveli des dizaines de maisons construites autour de la décharge.

Pour plus d'informations, lisez l'article d'UN-Habitat.

Illustration 3 : Facteurs contribuant aux inégalités et à leurs impacts

Collecte

Facteurs

- Gouvernance faible
- Absence de représentation
- Ressources financières limitées
- Infrastructures insuffisantes
- Lois et pratiques discriminatoires

Impacts

Sur la santé

- Les communautés marginalisées où les volumes de déchets non collectés sont importants risquent de contracter des maladies chroniques causées par les toxines et les polluants atmosphériques libérés par les déchets mal éliminés.

Environnementaux

- Les déchets non collectés, qui sont mis en décharge à ciel ouvert ou brûlés à l'air libre, libèrent du méthane, du noir de carbone et du dioxyde de carbone, qui contribuent au changement climatique et à la pollution de l'air.
- L'infiltration d'eau dans les dépotoirs à ciel ouvert contribue à la formation de lixiviats qui contaminent les eaux souterraines et le sol.

Économiques

- Les déchets non collectés qui sont mis en décharge à ciel ouvert sur des terrains inoccupés peuvent faire baisser la valeur des terrains et avoir un impact sur les entreprises locales, le tourisme et le développement économique.
- Les déchets non collectés qui sont mis en décharge à ciel ouvert sur des terrains inoccupés peuvent augmenter les coûts environnementaux et de santé publique pour les gouvernements.
- Les ramasseurs du secteur informel peuvent être vulnérables au chômage si les villes augmentent la couverture de la collecte formelle des déchets.

Sociaux

- Les communautés marginalisées qui produisent de grandes quantités de déchets non collectés sont socialement stigmatisées en raison de leurs conditions de vie pauvres et insalubres.
- Les ramasseurs du secteur informel sont confrontés à la stigmatisation sociale pour leur travail.

Recyclage

Facteurs

- Gouvernance faible
- Ressources financières limitées
- Politiques non incluses
- Faible valeur foncière
- Lois et pratiques discriminatoires

Impacts

Sur la santé

- Les recycleurs du secteur informel risquent des blessures physiques et des maladies chroniques en travaillant dans des décharges et des dépotoirs dépourvus d'équipement de santé et de sécurité.

Économiques

- Le système de recyclage formel pourrait ne pas être aussi productif sans l'expérience et l'expertise des recycleurs informels.
- Les recycleurs du secteur informel peuvent être exposés au chômage si les villes ferment les dépotoirs à ciel ouvert sur lesquels les travailleurs du secteur informel comptent pour collecter les matériaux recyclables.

Sociaux

- Les collectionneurs du secteur informel sont confrontés à la stigmatisation sociale pour leur travail.



Traitement	
Facteurs	Impacts
<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance faible • Absence de représentation • Faible valeur foncière • Lois et pratiques discriminatoires 	<p>Sur la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les habitants à faibles revenus vivant à proximité d'installations de traitement des déchets risquent d'être exposés à des polluants atmosphériques nocifs et à des toxines qui provoquent des maladies respiratoires ou d'autres maladies chroniques. • Les recycleurs du secteur informel risquent des blessures physiques et des maladies chroniques en raison de l'utilisation de machines et d'outils de traitement dépourvus d'équipement de santé et de sécurité. <p>Économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation et l'entretien défectueux des installations de traitement des déchets peuvent entraîner le rejet de polluants atmosphériques ou de lixiviats qui contaminent le sol et l'eau des communautés à faibles revenus environnantes. <p>Environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les incidences potentielles des installations de traitement des déchets sur la santé et l'environnement peuvent diminuer la valeur des terrains et des biens immobiliers dans les zones environnantes.
Élimination	
Facteurs	Impacts
<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance faible • Ressources financières limitées • Faible valeur foncière • Lois et pratiques discriminatoires 	<p>Sur la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les communautés à faibles revenus vivant à proximité de décharges insalubres et de dépotoirs sans revêtement ou couverture sont plus exposées aux polluants nocifs et aux catastrophes environnementales, telles que les glissements de terrain et les incendies dans les dépotoirs. • Les communautés qui brûlent les déchets en tant qu'option d'élimination risquent de contracter des maladies chroniques causées par les toxines et les polluants atmosphériques qui en résultent. • Les communautés situées à proximité des sites d'élimination peuvent être soumises à une pollution atmosphérique accrue en raison de la marche au ralenti des véhicules de collecte et de l'équipement lourd. • Les odeurs dégagées par les décharges et les dépotoirs insalubres, et les nuisances sonores causées par les véhicules de collecte et les équipements lourds peuvent avoir un impact sur la qualité de vie et la santé mentale. <p>Environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les décharges et les dépotoirs insalubres peuvent émettre du méthane et du dioxyde de carbone, qui contribuent au changement climatique, ou produire des lixiviats qui contaminent les eaux souterraines ou les sols. <p>Économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les décharges et les dépotoirs insalubres peuvent diminuer la valeur des terrains environnants et avoir un impact sur les entreprises locales, le tourisme et le développement économique. • Les décharges et les dépotoirs insalubres augmentent les coûts environnementaux et de santé publique pour les gouvernements. <p>Sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les communautés à faibles revenus vivant autour des décharges et des dépotoirs insalubres sont socialement stigmatisées en raison de leurs conditions de vie médiocres et insalubres.



Section 4

Meilleures pratiques

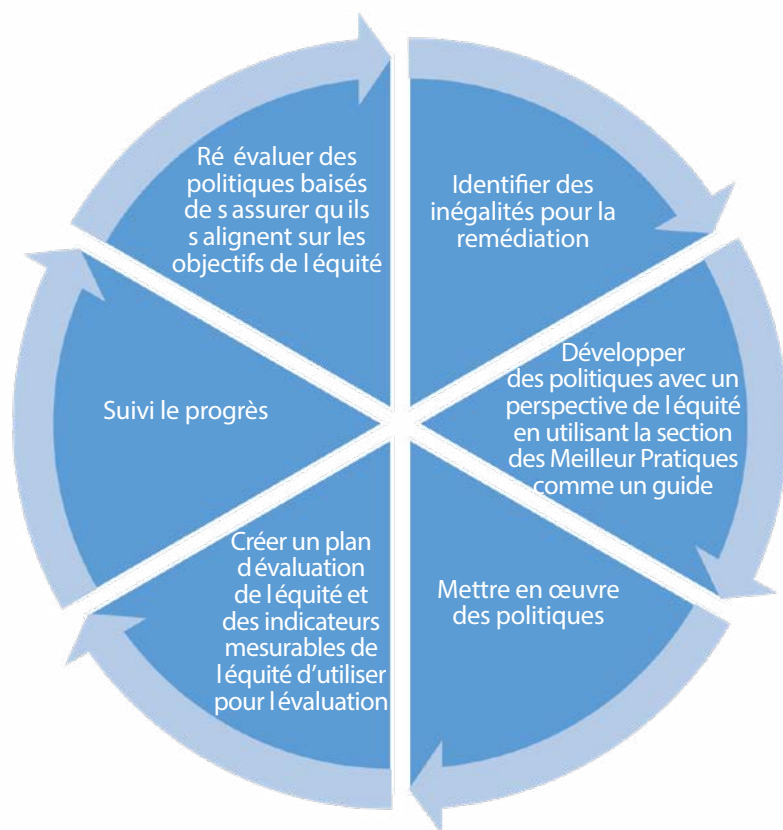
L'équité dans la gestion des déchets solides est une question évolutive que les villes doivent continuellement examiner, évaluer et traiter. L'illustration 4 décrit un processus que les villes peuvent utiliser lorsqu'elles s'attaquent aux inégalités dans la planification et la mise en œuvre de la gestion des déchets solides. Bien qu'il n'existe pas d'approche unique, les villes peuvent utiliser les informations contenues dans les sections précédentes pour éclairer ce processus, puis utiliser les meilleures pratiques suivantes comme ressource lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de programmes de gestion inclusive des déchets solides.

Les villes peuvent commencer par utiliser les informations des sections précédentes pour identifier les inégalités et les facteurs qui peuvent contribuer à ces problèmes. En comprenant les inégalités et les défis existants, les villes peuvent élaborer et mettre en œuvre des solutions

ciblées pour y remédier. Pour suivre les progrès réalisés, les villes peuvent créer un plan de suivi et d'évaluation de l'équité en partenariat avec les parties prenantes concernées et les organisations locales pertinentes, afin de s'assurer que les politiques et les programmes s'alignent sur les objectifs d'équité.

Les villes peuvent envisager de développer et d'intégrer des objectifs et des indicateurs mesurables en matière d'équité dans le plan de suivi et d'évaluation. Les indicateurs peuvent inclure le pourcentage de femmes participant aux réunions des parties prenantes ou le pourcentage d'habitants bénéficiant de services réguliers de collecte des déchets. Atteindre l'équité prend du temps et est un processus itératif. Des évaluations régulières sont nécessaires pour évaluer la mise en œuvre et identifier les modifications à apporter pour s'adapter aux conditions locales.

Illustration 4 : Exemple de processus de promotion de l'équité dans la gestion des déchets solides



Les meilleures pratiques suivantes peuvent remédier aux inégalités identifiées dans la section précédente :

L'Implication inclusive des parties prenantes peut remédier le manque de représentation aux prises de décisions.

L'Elargissement des services de collecte aux zones défavorisées peut réduire l'instance des décharges insalubres et du brûlage à l'air libre des déchets, qui ont des effets disproportionnés sur des populations marginalisées.

La formalisation du recyclage informel peut améliorer les moyens de subsistance des travailleurs du secteur informel.

L'Implantation des installations de traitement et des sites d'élimination des déchets peut minimiser l'impact de traitement et d'élimination des déchets sur les populations vulnérables.

La Sensibilisation et les actions de proximité peuvent modifier les attitudes et les croyances qui minimiser les impacts des déchets sur des groupes marginalisés.



4.1 Implication inclusive des parties prenantes ✓

Il est essentiel d'intégrer la contribution des populations marginalisées dès le début du cycle de vie du projet lors de la planification et de la mise en œuvre des politiques de gestion des déchets solides. Il est préférable d'élaborer des politiques avec la participation de toutes les parties prenantes pour s'assurer qu'elles profitent équitablement à tous les membres d'une communauté. La diversité des points de vue et les commentaires des communautés historiquement exclues de la planification de la gestion des déchets solides permettront de mieux comprendre le système et les obstacles structurels qui lui sont inhérents. Les décideurs pourraient étudier comment les différences dans les visions du monde et les connaissances locales peuvent contribuer aux stratégies de gestion des déchets solides, et comment les stratégies de gestion des déchets solides ont un impact sur les utilisations et les pratiques traditionnelles des terres.

Les décideurs peuvent s'inspirer des étapes suivantes pour établir une stratégie d'implication inclusive des parties prenantes :

1. **Identifier les parties prenantes.** Les groupes marginalisés peuvent être confrontés à des obstacles économiques, politiques, sociaux et culturels qui les empêchent d'interagir avec les organismes gouvernementaux et de participer aux processus décisionnels. Les parties prenantes suivantes sont souvent négligées dans le processus de planification de la gestion des déchets solides :
 - **Les femmes.** Les femmes sont un groupe démographique clé à cibler pour modifier les comportements, en particulier en ce qui concerne la gestion des déchets ménagers. Les femmes sont souvent responsables du nettoyage, de la préparation des repas et de l'entretien ménager dans leur propre foyer et dans les foyers aisés où elles peuvent travailler. En outre, elles constituent la majorité des travailleurs du secteur informel.
 - **Les travailleurs du recyclage du secteur informel.** Les travailleurs du recyclage du secteur informel jouent un rôle considérable dans la collecte et le recyclage des déchets dans les pays en développement, et pourraient apporter une contribution précieuse.
 - **Les résidents d'implantations informelles.** Comme nous l'avons déjà mentionné, l'urbanisation rapide a favorisé la croissance d'implantations informelles dotées de services inadéquats. Les implantations informelles ne respectent pas les réglementations gouvernementales, et les autorités municipales ne sont pas tenues par la loi de fournir des services de gestion des déchets.
2. **S'assurer que l'implication inclusive des parties prenantes commence le plus tôt possible.** Les villes bénéficient de l'implication inclusive des parties prenantes à toutes les étapes de la planification et de l'action. Cependant, l'implication des parties prenantes est particulièrement utile aux premiers stades du processus de planification, car elle permet aux parties prenantes d'influencer la conception et de suggérer des changements. Un processus clair permettant de recueillir périodiquement les avis des parties prenantes tout au long de la vie du projet et de les présenter aux équipes techniques pour examen et évaluation facilitera la collecte des avis par les décideurs.
3. **Surmonter les obstacles à l'implication dans les groupes marginalisés.** Pour encourager la participation active de toutes les parties prenantes clés identifiées, les décideurs peuvent envisager des moyens pratiques pour surmonter les obstacles à l'implication (illustration 5), notamment :
 - **Identifier les bons professionnels et les bonnes personnes pour impliquer les groupes marginalisés.** Il est impératif d'intégrer des travailleurs sociaux et des organisations qui ont l'habitude de travailler avec des groupes marginalisés. Il s'agit notamment d'évaluer s'il existe des dirigeants au sein des communautés cibles qu'il faudrait d'abord impliquer avant d'approcher les communautés.
 - **Adapter les styles de communication.** La langue parlée et l'alphabétisation posent des défis aux efforts en matière d'implication. Les documents écrits peuvent être inaccessibles aux personnes analphabètes ou aux immigrants qui ne connaissent pas la langue locale, et moins appropriés pour les communautés autochtones ayant une forte tradition orale. Les décideurs peuvent avoir intérêt à adapter les méthodes de communication aux différentes parties prenantes. Il peut s'agir de s'appuyer sur des supports visuels ou de travailler avec des traducteurs et des responsables communautaires pour faire passer des messages et connaître les points de vue de la communauté.



- **Améliorer l'accessibilité.** Lors de la programmation des réunions, il est conseillé de tenir compte des frais de déplacement, du temps à consacrer et des coûts d'opportunité pour les groupes marginalisés qui y participent. Les décideurs peuvent également envisager d'autres moyens de diffusion de l'information aux parties prenantes (par exemple, bulletins d'information ou courrier), et éviter de s'appuyer sur des plateformes en ligne inaccessibles aux personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet.
- **Répondre à l'aversion des parties prenantes.** Les groupes marginalisés peuvent être réticents à s'impliquer avec les décideurs en raison du manque de confiance dans les autorités ou dans la population majoritaire du fait de conflits antérieurs. Par exemple, les travailleurs des déchets du secteur informel qui sont entrés par effraction dans les décharges pour y collecter des matériaux recyclables ou qui sont entrés illégalement dans le pays peuvent éviter de participer par crainte de représailles. Les décideurs peuvent s'associer à des organisations communautaires pour mieux comprendre la communauté cible, établir une relation de confiance et se rapprocher d'elle. Les organisations communautaires concernées peuvent contribuer à l'élaboration de la stratégie d'implication et à la diffusion des informations.
- 4. **Organiser des réunions avec chaque groupe marginalisé.** Les femmes, les jeunes et les personnes handicapées peuvent être confrontés à des barrières sociales, politiques, culturelles et de communication qui peuvent les empêcher de participer efficacement à des groupes importants. Organiser des réunions séparées et en plus petits groupes peut permettre de surmonter cet obstacle. Par exemple, les réunions de groupe réservées aux femmes peuvent permettre une participation ouverte à toutes les femmes, en particulier celles qui ne peuvent pas participer à des réunions mixtes pour des raisons culturelles (USAID 2015).
- 5. **Faciliter la collaboration entre les différents groupes de parties prenantes.** Il est important de mettre en relation les groupes marginalisés entre eux et avec les responsables de la mise en œuvre des politiques ou des projets, ainsi qu'avec d'autres organisations concernées. L'implication avec les groupes de parties prenantes autochtones établis est une bonne pratique pour instaurer la confiance en vue d'une plus grande participation de la communauté.



ILLUSTRATION 5
ÉTUDE DE CAS



Vers le zéro déchet à San Fernando, aux Philippines

La gestion des déchets à San Fernando est réglementée par la législation nationale, mais mise en œuvre localement par les 35 barangays de la ville. La loi de 2000 sur la gestion écologique des déchets solides exige le tri des déchets à la source, ainsi que la collecte et l'acheminement des déchets vers des installations de traitement et d'élimination (GAIA 2019).

Au départ, la législation n'était guère respectée. Pour améliorer le respect par les ménages du tri des déchets et leur élimination correcte, San Fernando a lancé une vaste campagne éducative et de communication. La campagne a encouragé la participation active des parties prenantes et a donné aux ménages résidents le sentiment de s'approprier le processus. La ville a mis en place un conseil de gestion des déchets solides composé de représentants municipaux et sectoriels pour gérer le programme de gestion des déchets. La ville a également intégré les travailleurs des déchets du secteur informel dans le système officiel de gestion des déchets solides, et a accordé à l'association des travailleurs du secteur des déchets un droit de vote au sein du conseil de gestion des déchets solides. Cela a permis aux différentes parties prenantes de se rencontrer régulièrement.

L'approche décentralisée a été couronnée de succès à San Fernando, principalement grâce à l'adhésion des parties prenantes. Cette communication, qui incluait les communautés marginalisées, a permis au programme de gestion des déchets de résister aux changements au sein du gouvernement. Grâce à ce programme, le taux de réacheminement des déchets de la ville est passé de 12 % en 2012 à 76 % en 2017.

Pour plus d'informations, consultez le document intitulé
Prendre la relève : la volonté politique est la clé du zéro déchet de GAIA.





EXEMPLE CONCRET



Aversion des parties prenantes

Les ramasseurs de déchets du secteur informel qui avaient immigré illégalement en Afrique du Sud ont refusé de participer à une enquête sur la santé par crainte d'être expulsés. Il est important d'offrir aux groupes marginalisés une voie de participation inclusive et sûre, et de répondre à leurs besoins s'ils ne se sentent pas à l'aise avec les canaux existants de participation des parties prenantes.

Pour plus d'informations, lisez l'étude sur les ramasseurs de déchets en Afrique du Sud.

6. Utiliser une approche de planification participative.

Une approche de planification participative intègre les points de vue de toutes les parties prenantes tout au long de la planification et de la gestion des projets. Les décideurs peuvent compiler les résultats d'enquêtes, de discussions de groupe ou de réunions de groupe, et les utiliser pour prendre des décisions et rendre compte aux groupes communautaires participants et aux parties prenantes.

7. Mettre en place un mécanisme de surveillance.

Une gouvernance solide est essentielle pour garantir que le processus d'implication des parties prenantes reste inclusif tout au long du cycle de vie du projet. Par exemple, un contrat de projet peut exiger de l'exécutant qu'il suive et divulgue le nombre de femmes ou de groupes minoritaires ayant participé au processus et la manière dont le projet a répondu à leurs besoins.

4.2 Élargissement des services de collecte ✓

Les populations marginalisées sont souvent celles qui ont le plus besoin de services de collecte des déchets, car elles subissent de plein fouet les conséquences environnementales et sanitaires des déchets non collectés. Malgré ce besoin, elles ont généralement un accès inadéquat aux services de collecte des déchets solides. Un système de collecte des déchets équitable doit être abordable et accessible, en particulier pour les communautés défavorisées. Le système tiendrait compte de la quantité et des caractéristiques des déchets, ainsi que des diverses caractéristiques géographiques, sociales et culturelles propres aux communautés locales à desservir. Les décideurs peuvent suivre les étapes suivantes pour améliorer l'accès aux services de collecte :

1. Déterminer les taux de production de déchets.

Comprendre les taux de production de déchets de toutes les communautés est une condition préalable fondamentale pour planifier et concevoir un système de collecte des déchets équitable et efficace. Les déchets des installations informelles ne sont souvent pas comptabilisés, car ces installations informelles

échappent au contrôle ou à la réglementation du gouvernement. Une sous-estimation peut entraîner une fourniture inadéquate de services de collecte, tandis qu'une surestimation peut conduire à une allocation inefficace des ressources (d'UN-Habitat 2010). Les villes peuvent entreprendre des enquêtes sur les installations informelles non couvertes par les services de collecte, afin d'estimer la quantité de déchets produits et de les aider à planifier les services de collecte futurs.

2. Caractériser la composition des déchets.

La composition des déchets a une incidence sur la fréquence des services de collecte des déchets nécessaires. Par exemple, les zones où les volumes de déchets organiques sont importants peuvent bénéficier de services de collecte plus fréquents, en particulier dans des conditions chaudes et humides où les déchets peuvent se décomposer rapidement, produire des odeurs et des lixiviats, et attirer des parasites et des insectes porteurs de maladies. Les lixiviats peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines et les eaux de surface, ce qui expose les communautés à faibles revenus qui dépendent de ces eaux pour leur consommation à un risque d'effets graves sur la santé.

3. Élargir les zones de collecte .

Les villes pourraient élargir les zones de collecte pour y inclure les installations informelles et les populations marginalisées mal desservies. Les décideurs peuvent utiliser les résultats des étapes une et deux pour élargir la couverture de la collecte. Ils pourraient envisager d'utiliser des outils d'analyse spatiale pour optimiser l'emplacement des stations de transfert et des itinéraires de collecte. Si les implantations informelles ne sont pas faciles à parcourir, les villes peuvent prévoir des bacs de collecte communautaires plus accessibles aux habitants et aux véhicules de collecte. Les villes peuvent également donner aux organisations communautaires les moyens de collecter les déchets séparés et d'en gérer une partie (par exemple, mettre en balles les matériaux recyclables pour les vendre, composter les déchets organiques), et de fournir les déchets résiduels pour qu'ils soient collectés par le gouvernement local (APEC 2023).



4. **Choisir les véhicules de collecte appropriés.** Les populations marginalisées peuvent vivre dans des zones où les routes sont étroites et non pavées, inaccessibles aux gros camions de collecte. Dans ce cas, de petits véhicules de collecte tels que des charrettes à bras, des tricycles, des charrettes pour animaux, des rickshaws automatiques à trois roues, ou des tracteurs et des remorques peuvent s'avérer appropriés (d'UN-Habitat 2010).
5. **Prendre en compte la capacité à payer.** Il est important d'aborder le financement avec l'objectif que les services soient accessibles à tous les membres de la communauté, indépendamment de leur vulnérabilité et de leur statut économique. Les redevances des services de collecte des déchets peuvent être inabordables pour les ménages à faibles revenus. Au lieu d'appliquer une redevance unique pour les services, les villes peuvent appliquer des redevances plus élevées pour les gros producteurs de déchets, tels que les entreprises et les sites industriels, et pour les ménages à revenus élevés. Les villes peuvent utiliser ces redevances plus élevées pour subventionner le coût pour les ménages à faibles revenus (Parizeau et al. 2008).
6. **Encourager les ramasseurs.** Les ramasseurs de déchets sont souvent mal payés et confrontés à la stigmatisation sociale, ce qui peut avoir un impact sur leur volonté de fournir des services fiables. Des stratégies de financement efficaces garantissent que les ramasseurs de déchets sont payés à temps et encouragés à collecter les déchets. Par exemple, dans certaines régions de Coimbatore, en Inde, les ramasseurs de déchets peuvent collecter les matériaux recyclables auprès des ménages et les vendre à une organisation à but non lucratif pour compléter leur salaire. En outre, le fait de reconnaître le travail des ramasseurs de déchets comme un service public présentant des avantages économiques, sociaux et environnementaux peut éliminer la stigmatisation sociale qui entoure la collecte des déchets. Au Brésil, le Mouvement national des ramasseurs de déchets a joué un rôle déterminant dans la promotion de changements législatifs et politiques visant à déstigmatiser la collecte des déchets en la reconnaissant officiellement comme une profession dans la classification des professions du Brésil (Diaz 2014).

Les villes peuvent également envisager des redevances de paiement aux déchets (basées sur le poids) pour les producteurs de déchets en vrac, tels que les entreprises commerciales. La décentralisation et la privatisation des services peuvent avoir pour conséquence que certains prestataires desservent des communautés à faibles revenus en tant que majorité ou totalité de leur population. Les décideurs pourraient étudier les modifications à apporter aux budgets des services de gestion des déchets solides et les possibilités de financement pour compenser la capacité de paiement limitée des bénéficiaires des services.



EXEMPLE CONCRET 

Projet Monitoria Participativa Maputo (MOPA) à Maputo, au Mozambique

Les communautés suburbaines à faibles revenus de Maputo bénéficient de services de collecte des déchets inadéquats et peu fréquents, car elles se trouvent dans des zones inaccessibles aux véhicules de collecte. Pour relever ce défi, la région de Maputo a décentralisé les services de collecte des déchets en les confiant à des entreprises privées et à des micro-opérateurs. Cependant, cela a compliqué les efforts de la région pour superviser les procédures opérationnelles quotidiennes de collecte (UNESCO 2018).

En 2014, UX Information Technology, en collaboration avec la Banque mondiale, a développé MOPA, une plateforme de communication gratuite qui permet un suivi participatif de la collecte des déchets à Maputo. La plateforme permet aux habitants de signaler aux collectivités locales les problèmes liés à la collecte des déchets, y compris les collectes manquées et les conteneurs de déchets qui débordent. Elle fournit à Maputo un processus structuré pour identifier les besoins en matière de collecte des déchets, coordonner avec les opérateurs privés de collecte des déchets et répondre aux besoins en rendant les services de collecte immédiatement disponibles (UNESCO 2018).

Pour plus d'informations, lisez [l'étude de cas MOPA](#).





INTERNATIONAL
ALLIANCE OF
WASTE PICKERS

EXEMPLE CONCRET



Participation du secteur informel aux négociations des traités internationaux

L'Alliance internationale des ramasseurs de déchets (International Alliance of Waste Pickers, IAWP) a été incluse en tant que partie prenante dans une négociation du Comité international de négociation des Nations unies pour un traité mondial sur les plastiques. L'IAWP est une association mondiale regroupant des organisations de collecte de déchets du secteur informel dans plus de 28 pays. Cet engagement donne aux travailleurs du secteur informel une plateforme de réseautage et de défense de leurs besoins sur la scène internationale (IAWP 2022).

Pour en savoir plus, consultez l'[Appel de l'IAWP pour la reconnaissance des ramasseurs de déchets dans l'Instrument international juridiquement contraignant sur la pollution des plastiques](#).

4.3 Formalisation du recyclage informel ✓

Le secteur informel du recyclage est une composante majeure du système de gestion des déchets solides dans de nombreux pays en développement. Le secteur informel dispose de réseaux élaborés et établis de longue date de ramasseurs, trieurs, transporteurs, intermédiaires, transformateurs et, dans certains cas, de marchés finaux pour les matériaux recyclables. Cependant, les travailleurs du recyclage du secteur informel sont souvent mal payés et travaillent dans des conditions dangereuses, sans l'équipement de protection approprié ni l'assurance maladie dont bénéficient généralement les recycleurs du secteur formel. L'intégration des travailleurs du recyclage du secteur informel dans des emplois formels peut à la fois améliorer les moyens de subsistance des travailleurs du secteur informel et renforcer l'efficacité globale de la gestion des déchets solides.

Il peut arriver que les travailleurs du secteur informel choisissent de ne pas être intégrés dans le secteur formel. Dans ce cas, il est important de continuer à s'impliquer avec eux pour traiter les facteurs qui contribuent à leur marginalisation. Les décideurs peuvent utiliser les meilleures pratiques suivantes pour garantir de meilleurs moyens de subsistance aux recycleurs du secteur informel et éventuellement les intégrer dans des emplois formels :

1. Comblent les lacunes en matière de connaissances. Le nombre, la capacité de collecte des déchets, les structures de réseau et la contribution des travailleurs du recyclage du secteur informel à la chaîne de gestion des déchets ne sont généralement pas mesurés ni rapportés. Les décideurs pourraient tirer profit de la collecte de données sur les caractéristiques démographiques, les salaires, l'organisation et les pratiques de gestion des déchets des recycleurs du secteur informel. Comblent cette lacune peut aider les décideurs à reconnaître publiquement

la contribution des recycleurs du secteur informel à la gestion des déchets solides, et à élaborer des politiques ciblées et efficaces qui améliorent l'identification des parties prenantes, garantissent un paiement équitable et fiable des services, et abordent les problèmes de santé et de sécurité au travail (GRID-Arendal 2022).

- 2. Promouvoir la reconnaissance légale.** Les travailleurs du recyclage du secteur informel sont systématiquement exclus de la reconnaissance légale et de la protection sociale. Pour donner au travail informel la même crédibilité et la même légitimité que l'emploi formel et décriminaliser le travail informel, les décideurs peuvent :
- Délivrer des actes de naissance, des cartes d'identité et d'autres documents juridiques ;
 - Reconnaître le recyclage informel des déchets comme une profession en enregistrant les travailleurs informels dans les bases de données de la ville et en concluant avec eux des contrats de partenariat public-privé ;
 - Inclure les recycleurs du secteur informel dans les processus de planification et les initiatives politiques aux niveaux national, régional et urbain ;
 - Inclure les recycleurs du secteur informel dans les systèmes de protection sociale afin d'améliorer l'accès aux services de base, tels que les soins de santé et la garde d'enfants, les régimes de pension, les programmes d'épargne-retraite ou les programmes d'indemnisation des travailleurs et de sécurité sociale, s'ils choisissent d'être intégrés dans ces systèmes ;
 - Déstigmatiser et faciliter la reconnaissance et l'acceptation du travail informel par des campagnes de sensibilisation ;



- Fournir aux recycleurs du secteur informel des uniformes et des équipements de protection, s'ils choisissent d'être intégrés dans un emploi formel ;
- Promouvoir la création d'associations locales, de syndicats ou de coopératives de travailleurs du recyclage du secteur informel afin de leur donner une plateforme de réseautage et de défense de leurs besoins auprès des gouvernements municipaux et nationaux.

3. Assurer un paiement équitable et fiable des services, et garantir l'accès aux déchets. Les villes peuvent aider les recycleurs du secteur informel à conclure des contrats avec les producteurs de déchets afin de garantir un accès régulier aux déchets. Les villes peuvent accorder aux recycleurs du secteur informel le droit de collecter et de vendre des matériaux recyclables dans des points de collecte, des stations de transfert, des sites d'élimination et d'autres installations de traitement des déchets. Les contrats peuvent préciser que les recycleurs du secteur informel seront rémunérés de manière équitable et régulière pour leur travail. Les décideurs peuvent s'assurer que les contrats passés avec les recycleurs du secteur informel comportent des étapes claires pour le calcul de la valeur de leur travail. Les politiques de responsabilité élargie des producteurs, qui exigent que les producteurs paient pour l'élimination de leurs produits, pourraient inclure des détails sur les industries ou les fabricants qui paient pour les coûts de la collecte, du tri et du traitement effectués par les travailleurs du secteur informel (GRID-Arendal 2022).

4. Mener une implication inclusive des parties prenantes. Il est essentiel de s'impliquer auprès des travailleurs du secteur informel afin d'identifier des solutions pour les aider à s'intégrer dans la main-d'œuvre formelle. Il est important d'adopter une approche sexospécifique de l'implication, car les femmes représentent un pourcentage important de la main-d'œuvre de recyclage du secteur informel (illustration 6). Consultez la [section sur l'implication des parties prenantes](#) pour plus de détails sur les meilleures pratiques.

5. Proposer des formations et renforcer les capacités. Grâce à la formation, les recycleurs du secteur informel comprendront leurs rôles et leurs responsabilités dans le processus de gestion des déchets solides, et seront informés de leur droit à la protection. Ils peuvent bénéficier d'une formation sur les meilleures pratiques en matière de collecte et de tri des matériaux recyclables, de communication avec le public (c'est-à-dire les producteurs de déchets), de procédures de santé et de sécurité au travail, d'esprit d'entreprise et de gouvernance des coopératives de travailleurs du secteur des déchets. Les décideurs peuvent mettre en place un programme de renforcement des capacités pour aider les recycleurs du secteur informel à améliorer leurs opérations quotidiennes et leur rentabilité.

4.4 Implantation des installations de traitement et des sites d'élimination des déchets ✓

L'aménagement du territoire est une étape essentielle pour répondre aux préoccupations d'équité en matière de traitement et d'élimination des déchets. Dans les pays en développement, l'augmentation de la population et l'urbanisation rapide limitent la quantité de terrains bon marchés disponibles, ce qui pousse les installations de traitement des déchets vers les zones rurales. Les communautés à faibles revenus des zones rurales sont les plus vulnérables aux effets néfastes de la gestion des déchets. L'implantation des sites de traitement et d'élimination des déchets a d'autres implications en matière d'équité. L'inégalité d'accès aux sites peut contribuer au dépôt de déchets dans les zones publiques et les sites mal gérés risquent de provoquer des catastrophes environnementales. Lors de l'implantation d'installations de gestion des déchets, les décideurs peuvent prendre en considération les meilleures pratiques suivantes afin de minimiser l'impact sur les populations vulnérables :

- 1. Impliquer les parties prenantes marginalisées tout au long du cycle de développement du projet.** Les villes peuvent bénéficier le plus de la participation du public qui intervient dès le début du processus de sélection et se poursuit tout au long du cycle de développement du projet. Les comités d'implantation peuvent inclure les habitants des environs du site potentiel de traitement et d'élimination des déchets, qui sont souvent marginalisés. Les décideurs peuvent vouloir accorder une attention particulière aux parties prenantes qui risquent d'être les plus exclues du processus de planification des déchets solides. Les décideurs peuvent rencontrer les parties prenantes marginalisées pour leur expliquer le problème des déchets solides, la nécessité de nouvelles installations de traitement des déchets et le processus de sélection des sites potentiels.
- 2. Définir les critères d'implantation et sélectionner les sites potentiels.** Bien qu'aucun ensemble unique de critères ne s'applique à toutes les régions, les décideurs peuvent prendre en compte certains des critères généraux d'implantation indiqués ci-dessous pour s'assurer que les installations de gestion des déchets n'ont pas d'impact disproportionné sur les habitants des environs, qui sont souvent marginalisés :
 - Répartition spatiale des installations de gestion des déchets ;
 - Vulnérabilité aux effets du climat, tels que les inondations dues à de fortes pluies ou l'élévation du niveau de la mer ;
 - Odeurs, bruits et impacts visuels sur les communautés environnantes ;
 - Risques de pollution de l'air et de contamination des eaux souterraines et de surface pour les communautés environnantes ;



- Effets de la limitation de l'accès aux installations et aux zones environnantes, et possibilité d'accorder à la communauté l'accès à ces zones ;
- Densité de population actuelle et future, et nécessité de réimplantation ;
- Conditions de transport et de circulation ;
- Impacts culturels, ethniques et historiques, et données démographiques de la communauté ;
- Modification des pratiques existantes en matière d'utilisation des sols, y compris l'agriculture.

Tous les critères de sélection des sites n'ont pas la même importance. L'évaluation et le classement des sites potentiels sur la base des critères d'implantation sont un processus subjectif. Cependant, la sélection des sites sera plus bénéfique pour les communautés dans leur ensemble si les décideurs prennent en compte les communautés marginalisées vivant à proximité de sites potentiels (illustration 7).

3. Rendre salubres les sites d'élimination existants. Les sites d'élimination mal gérés, en particulier ceux situés dans des zones peuplées, doivent souvent être rendus salubres et mieux gérés. La première étape consiste généralement à clôturer la zone d'élimination et à empêcher le recyclage informel sur place. Cela affecte les revenus des recycleurs du secteur informel sur ces sites. La ville peut évaluer le développement d'une installation de récupération des matériaux sur le site d'élimination, ce qui permettra au secteur informel d'avoir accès aux déchets avant leur élimination. Cela profite également

à la ville en réduisant les déchets à éliminer. Parmi les autres améliorations à apporter à un site d'élimination mal géré, citons la stabilité des pentes pour éviter les glissements de terrain, l'installation de systèmes de collecte de lixiviats pour prévenir la contamination du sol et des eaux souterraines, et la prise de mesures pour contrôler la poussière et prévenir les incendies qui contribuent à la pollution de l'air local.

- 4. Identifier les avantages pour la communauté d'accueil.** Les décideurs peuvent accorder une forme d'avantage à la communauté d'accueil en échange de l'implantation d'une installation de gestion des déchets dans ses limites géographiques. Les avantages peuvent prendre la forme d'une compensation monétaire, ou de la fourniture d'équipements ou de services. L'évaluation de la valeur de l'utilisation des terres, qui tient compte de la valeur des terres en fonction de leur utilisation actuelle (par exemple, pour l'agriculture ou la sylviculture) plutôt que de leur valeur marchande, contribuera à garantir une indemnisation équitable de la communauté d'accueil. La discussion des avantages avant le début des travaux d'aménagement du site laisse du temps pour la négociation.
- 5. Placement des installations fondé sur la recherche.** L'identification du meilleur emplacement pour les installations à l'aide de recherches scientifiques contribuera à garantir une répartition équitable de l'accès aux installations et des risques de catastrophe. Les décideurs peuvent évaluer l'impact sur la communauté, les risques, les coûts de transport et d'autres facteurs.



ILLUSTRATION 6
ÉTUDE DE CAS



Gestion décentralisée des déchets à Paradeep, en Inde

La juridiction de Paradeep, en Inde, a établi un modèle réussi de gestion décentralisée et communautaire des déchets. Ce modèle offre aux femmes et aux groupes transgenres une occasion unique de participer au processus de gestion des déchets solides. Les groupes d'entraide de femmes et de transgenres ont reçu une formation et ont participé à la collecte en porte-à-porte, au transport et au traitement des déchets dans les centres de micro-compostage et les installations de récupération des matériaux. Les revenus perçus par les installations, provenant des frais d'utilisation et de la vente des matériaux recyclables, sont finalement distribués aux groupes d'entraide de femmes et de transgenres, ce qui leur procure un revenu stable pour améliorer leurs moyens de subsistance (NITI Aayog 2021).

Pour plus d'informations, consultez [Villes soucieuses de la gestion des déchets : meilleures pratiques en matière de gestion des déchets solides municipaux](#).



4.5 Sensibilisation et action de proximité ✓

Les activités de sensibilisation et les actions de proximité peuvent réduire les inégalités dans la gestion des déchets solides en modifiant les attitudes et les croyances, et en créant des changements de comportement au sein des groupes marginalisés et de la majorité du public. Les ateliers et les formations peuvent permettre aux groupes marginalisés de s'engager de manière proactive dans les processus de prise de décision et de planification, et d'influencer les politiques qui les concernent directement. En outre, les campagnes de sensibilisation visant à éduquer la majorité du public sur les inégalités qui existent dans la gestion des déchets solides peuvent contribuer à amplifier les voix des groupes marginalisés et à encourager l'action publique. Les décideurs peuvent s'inspirer des meilleures pratiques suivantes lors de l'élaboration d'un plan de sensibilisation et d'actions de proximité :

1. Sensibiliser aux droits à la protection sociale.

Le travail informel est associé à des violations des droits de l'homme et à des indemnités injustes. Malheureusement, de nombreux travailleurs du secteur informel ne connaissent pas leurs droits, ce qui les empêche de se défendre. Les décideurs peuvent organiser des ateliers et des campagnes de sensibilisation pour renforcer l'action des groupes marginalisés.

2. Proposer des formations pour renforcer les coopératives de gestion des déchets (illustration 8).

La formation de coopératives de déchets donne aux travailleurs des déchets du secteur informel le pouvoir de négociation collective nécessaire pour faciliter la représentation, de meilleures protections sociales et de meilleures conditions de travail, et pour négocier des accords avec les secteurs public et privé. Les décideurs peuvent mettre en place des programmes de renforcement des capacités pour former les travailleurs des déchets du secteur informel aux compétences commerciales et de gestion, afin d'améliorer leur productivité, d'augmenter leur ampleur et de progresser dans la chaîne de valeur.

3. Plaider en faveur d'un changement d'attitude à l'égard du travail informel au niveau national.

Les travailleurs des déchets du secteur informel sont souvent mis à l'écart de la société en raison de la stigmatisation sociale liée au travail avec les déchets. Les décideurs peuvent organiser des campagnes sur la contribution des travailleurs du secteur informel à la gestion des déchets solides et sur leur esprit d'entreprise afin de modifier la perception du public, d'éliminer les préjugés et de déstigmatiser le travail informel.

Dans l'ensemble, atteindre l'équité dans la gestion des déchets solides nécessite une approche holistique tenant compte des facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui influencent les pratiques de gestion des déchets. En œuvrant pour l'équité, les communautés peuvent s'assurer que les pratiques de gestion des déchets sont justes, équitables et durables pour tous les membres de la communauté.



EXEMPLE CONCRET



Modèles de sélection de site équitables

Un modèle d'implantation des installations mis au point par des chercheurs de l'Universitas Muhammadiyah Sarukarta en Indonésie mesure la distance totale parcourue entre les producteurs de déchets solides et les sites d'élimination, pondérée par la quantité de déchets produits et les risques pour la santé et la sécurité associés. Le modèle calcule une mesure d'égalité qui correspond à la différence entre la distance maximale et la distance minimale pour tous les producteurs de déchets. Le modèle intègre à la fois la justice environnementale et l'équité spatiale comme critères de positionnement des sites de gestion des déchets (Setiawan et al. 2019). Une approche scientifique de l'implantation des sites permettra aux décideurs de limiter l'interférence de l'effet NIMBY dans l'implantation des sites.

Le modèle est actuellement un projet de recherche indépendant. Les chercheurs l'ont testé en s'appuyant sur les défis posés par la gestion des déchets solides dans la circonscription de Klaten, dans le centre de Java, en Indonésie. Ils ont démontré qu'il est possible d'intégrer des considérations d'équité dans la sélection des sites.

Pour plus d'informations, lisez l'étude sur la sélection des sites sur la base de l'équité.




ILLUSTRATION 7
ÉTUDE DE CAS


Conception équitable d'usines de compostage à Matale, au Sri Lanka, et à Quy Nhon, au Vietnam

Un partenariat entre la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique, et Waste Concern a permis d'identifier des solutions pour réduire les coûts de transport, améliorer la durabilité et augmenter équitablement le volume de collecte des déchets. Le partenariat a utilisé un modèle de compostage décentralisé que Waste Concern avait précédemment développé au Bangladesh comme guide pour de nouvelles initiatives à Matale, au Sri Lanka, et à Quy Nhon, au Vietnam (Waste Concern 2012).

Les installations de compostage sont situées dans les quartiers qu'elles desservent, et les ramasseurs de déchets assurent la collecte directement auprès des ménages afin de favoriser l'accessibilité. Les déchets sont triés en matériaux recyclables, matières organiques et déchets non récupérables. Les déchets qui ne peuvent pas être compostés ou recyclés sont transportés par le service local de gestion des déchets vers une décharge. Pour que les frais de collecte des ménages restent abordables tout en maintenant des salaires stables pour les ramasseurs de déchets, l'installation de compostage vend le matériau de compostage et les déchets recyclables à des fins lucratives. Les deux sites sont économiquement et écologiquement viables depuis 2007 (Waste Concern 2012).

Pour plus d'informations, consultez [Gestion des déchets solides en faveur des pauvres : pour les villes secondaires et les petites villes d'Asie et du Pacifique de Waste Concern](#)


ILLUSTRATION 8
ÉTUDE DE CAS


Programmes de formation pour les associations du secteur informel de gestion des déchets à São Paulo, au Brésil

En 2019, la ville de São Paulo a mis en place Recicla+SP, un programme de formation financé par la municipalité pour améliorer la gestion des associations et des coopératives de gestion des déchets du secteur informel. L'objectif du programme est d'améliorer les moyens de subsistance et d'autonomiser les travailleurs des déchets du secteur informel, tout en améliorant la gestion des déchets solides (spRegula 2019).

Le programme comprend un centre de soutien aux coopératives composé d'employés formés par l'Institute of Management Foundation. Grâce à ce centre, les membres des coopératives peuvent recevoir une formation dans des domaines tels que la santé et la sécurité au travail, les opérations commerciales, la finance, la gestion, etc. Le centre a offert une formation et une qualification à environ 2 400 membres (spRegula 2019).

Pour plus d'informations, consultez [spRegula](#).



Questions destinées aux décideurs

Implication des parties prenantes

- Qui serait touché/affecté par la politique, le programme ou la décision examinés, et la politique, le programme ou la décision imposeraient-ils une charge disproportionnée ou auraient-ils un impact hétérogène sur un groupe ou une communauté de parties prenantes en particulier ?
- Y a-t-il des parties prenantes marginalisées qui sont affectées ou concernées par la politique, le programme ou la décision examinés ?
- Les parties prenantes marginalisées ont-elles été activement impliquées dans l'élaboration de la politique, du programme ou de la décision examinés ? Quelles parties prenantes ont été exclues et pourquoi ?
- Quelles conséquences négatives ou involontaires pourraient résulter de la politique, du programme ou de la décision examinés ? Tous les groupes concernés par ces conséquences involontaires sont-ils inclus comme principales parties prenantes ?
- Quels sont les moyens pratiques de surmonter les obstacles à l'implication des groupes de parties prenantes qui risquent d'être exclus ou mal desservis ?
- Comment les parties prenantes marginalisées peuvent-elles être impliquées tout au long de la durée du projet ?
- Quel mécanisme de surveillance peut être utilisé pour s'assurer que les parties prenantes marginalisées sont impliquées dans le processus de prise de décision ?
- Comment assurer la participation active et l'implication des parties prenantes marginalisées ?

Collecte

- Quelles sont les meilleures méthodes de collecte des déchets dans les zones encombrées et inaccessibles aux véhicules de collecte ?
- Comment rendre la collecte financièrement accessible aux ménages à faibles revenus ?
- Comment élargir la collecte aux implantations informelles ?

Recyclage

- Comment les villes peuvent-elles intégrer le travail et les connaissances du secteur informel du recyclage ?
- Comment formaliser le secteur informel ?

Implantation des installations de traitement et des sites d'élimination des déchets

- Comment l'équité est-elle intégrée dans les analyses d'adéquation des sites des nouvelles installations de recyclage et de traitement des déchets, et des sites de décharge ?
- Toutes les incidences prévisibles sur la santé et l'environnement de la communauté sont-elles examinées et prises en compte ?
- Comment les risques potentiels de ce site pour l'environnement et la santé seront-ils contrôlés et atténués ?

Sensibilisation et action de proximité

- En quoi les pratiques, les traditions et les croyances des groupes marginalisés diffèrent-elles de celles de la population générale ?
- Comment l'accès à l'information et la capacité de participation sont-ils limités pour les populations marginales ?
- Quels sont les meilleurs moyens de communiquer avec les populations marginalisées ?



Bibliographie

- Aparcana. 2017. Approches de la formalisation du secteur informel des déchets dans les systèmes municipaux de gestion des déchets solides dans les pays à revenu faible et intermédiaire: examen des obstacles et des facteurs de succès. *Gestion des déchets*. 61.10.1016/j.wasman.2016.12.028. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0956053X1630767X>. Consulté le 17 mars 2023.
- APEC. 2023. Améliorer la collecte et l'utilisation des déchets séparés à forte intensité de main-d'œuvre dans les économies de l'APEC. https://www.apec.org/docs/default-source/publications/2023/1/enhancing-labor-intensive-separate-waste-collection-and-utilization-in-apec-economies/223_ofwg_enhancing-labor-intensive-separate-waste-collection-and-utilization-in-apec-economies.pdf?sfvrsn=8ea0c0d2_2. Consulté le 17 mars 2023.
- Centre de connaissances C40. 2022. Comment soutenir les travailleurs et les économies du secteur informel dans le cadre d'une transition juste. https://www.c40knowledgehub.org/s/article/How-to-support-informal-workers-and-economies-in-a-just-transition?language=en_US. Consulté le 4 janvier 2023. Consulté le 11 janvier 2023.
- Diaz, S. 2014. Aperçu du cadre juridique pour l'inclusion sociale dans la gestion des déchets solides au Brésil. <https://www.wiego.org/publications/overview-legal-framework-social-inclusion-solid-waste-management-brazil>. Consulté le 8 février 2023.
- Alliance mondiale pour les alternatives aux incinérateurs (Global Alliance for Incinerator Alternatives, GAIA). 2019. Prendre la relève : la volonté politique est la clé du zéro déchet. <https://www.no-burn.org/wp-content/uploads/2021/11/San-Fernando.pdf>. Consulté le 7 mars 2023.
- GRID-Arendal. 2022. Un siège à la table. <https://www.grida.no/publications/863>. Consulté le 11 janvier 2023.
- Gunsilius, E. et al. 2011. Récupérer les ressources, créer des opportunités : intégrer le secteur informel dans la gestion des déchets solides (Eschborn, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH). <https://www.giz.de/de/downloads/giz2011-en-recycling-partnerships-informal-sector-final-report.pdf>. Consulté le 11 janvier 2023.
- Gunsilius, E., Chaturvedi, B., Scheinberg, A. 2011. The economics of the informal sector in solid waste management, CWG Publication Series 5 (St Gallen and Eschborn, Collaborative Working Group on Solid Waste Management in Low- and Middle-income Countries (CWG) and Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH). <https://swachcoop.com/pdf/theeconomicsoftheinformalsector.pdf>. Consulté le 11 janvier 2023.
- Gutberlet, J. et Uddin, S. 2017. Déchets ménagers et risques sanitaires pour les ramasseurs de déchets et l'environnement dans les pays à revenus faibles et moyens. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6147112/>. Consulté le 28 mars 2023.
- Alliance internationale des récupérateurs de déchets (International Alliance of Waste Pickers, IAWP) (2022) Appel à la reconnaissance des ramasseurs de déchets dans l'instrument international juridiquement contraignant sur la pollution par les plastiques. <https://globalrec.org/2022/02/22/declaration-wastepickers-inclusion-unea/>. Consulté le 7 mars 2023.
- Organisation internationale du Travail. 2014. S'attaquer à l'informalité dans la gestion des déchets électroniques : le potentiel des entreprises coopératives. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--ed_dialogue/--sector/documents/publication/wcms_315228.pdf. Consulté le 11 janvier 2023.
- Jones, H. 2009. L'équité dans le développement : pourquoi c'est important et comment y parvenir. <https://odi.org/en/publications/equity-in-development-why-it-is-important-and-how-to-achieve-it/>. Consulté le 4 janvier 2023.
- Kaza, S. et al. 2018. « Déchets : quel gâchis 2.0 » : un état des lieux mondial de la gestion des déchets ménagers à l'horizon 2050 Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale. <https://datatopics.worldbank.org/what-a-waste/>. Consulté le 11 janvier 2023.



- Laws, D. 1991. L'évolution des perspectives sur le processus de sélection des installations. Examen de la politique principale. <https://susskindreader.mit.edu/sites/default/files/Changing%20Perspectives.pdf>. Consulté le 4 janvier 2023.
- Nagarajan, R. et al. 2012. Impact des lixiviats sur la pollution des eaux souterraines due aux décharges de déchets solides municipaux non aménagées de la ville d'Erode, Tamil Nadu, en Inde. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3561079/>. Consulté le 11 janvier 2023.
- NITI Aayog. 2021. Villes soucieuses de la gestion des déchets : meilleures pratiques en matière de gestion des déchets solides municipaux. Extrait de : <https://www.niti.gov.in/sites/default/files/2021-12/Waste-Wise-Cities.pdf>. Consulté le 11 janvier 2023.
- Odonkor, E. et Gilchrist, K. 2021. Pourquoi le genre est au cœur de la transformation de la chaîne de valeur des plastiques. Forum économique mondial. <https://www.weforum.org/agenda/2021/05/gender-women-plastics-ghana/>. Consulté le 9 décembre 2022.
- Parizeau, K. et al. 2008. Feuilles de budget et adhésion : financement de la gestion communautaire des déchets à Siem Reap, au Cambodge. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0956247808096122>. Consulté le 28 mars 2023.
- Setiawan, E. et al. 2019. « Positionnement équitable des sites de collecte des déchets solides pour un risque équitable de catastrophe induite par les déchets ». Dans le cadre de la Conférence internationale sur l'ingénierie industrielle et la gestion des opérations. <http://ieomsociety.org/ieom2019/papers/577.pdf>. Consulté le 10 février 2023.
- spRegula. 2019. La mairie distribue des ressources d'un montant de 2,3 millions de BRL à des membres de coopératives qualifiés et annonce un projet visant à améliorer la gestion des coopératives. https://www.prefeitura.sp.gov.br/cidade/secretarias/spregula/residuos_solidos/noticias/?p=290031. Consulté le 7 mars 2023.
- SWaCH, non daté Histoire de SWaCH. <https://swachcoop.com/about/history/>. Consulté le 7 mars 2023.
- UN-Habitat. 2010. Collecte des déchets solides municipaux dans les pays en développement. https://unhabitat.org/sites/default/files/2021/02/2010_collection-msw-developing-countries_un-habitat.pdf. Consulté le 11 janvier 2023.
- UN-Habitat. 2019. Après le glissement de terrain tragique qui a fait 116 morts, la décharge de Koshe à Addis-Abeba comporte moins de danger. <https://unhabitat.org/news/05-jul-2019/after-the-tragic-landslide-that-killed-116-koshe-landfill-in-addis-ababa-is-safer>. Consulté le 9 décembre 2022.
- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2018. MOPA : étude de cas de l'Initiative UNESCO-Pearson pour l'alphabétisation. https://www.wehubit.be/drupal_files/public/2022-03/MOPA-UNESCO.pdf.
- Agence des États-Unis pour le développement international (U.S. Agency for International Development, USAID). 2015. Travailler avec les populations marginales : une annexe au cadre de développement résilient au climat de l'USAID https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00KPP9.pdf. Consulté le 9 décembre 2022.
- Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency, EPA). 2022. <https://www.epa.gov/environmentaljustice>. Consulté le 9 décembre 2022.
- Waste Concern. 2012. Gestion des déchets solides en faveur des pauvres : pour les villes secondaires et les petites villes d'Asie et du Pacifique. http://wasteconcern.org/wp-content/uploads/2012/11/ESCAP_pro-poor_SWM.pdf. Consulté le 7 mars 2023.
- La Maison-Blanche. 2021. Décret sur la promotion de l'équité raciale et le soutien aux communautés mal desservies par le gouvernement fédéral. <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/presidential-actions/2021/01/20/executive-order-advancing-racial-equity-and-support-for-underserved-communities-through-the-federal-government/>. Consulté le 28 mars 2023.
- Wilson, K. et al. 2021. Hommes et femmes ramasseurs de déchets dans les décharges à Johannesburg, en Afrique du Sud : divergence en matière de santé et de statut socio-économique. <https://link.springer.com/article/10.1007/s00420-021-01787-8>. Consulté le 30 mars 2023.



Banque mondiale. 2021. Comblers le fossé dans la gestion des déchets solides : des exigences de gouvernance pour des résultats. <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/26eccae3-9850-57f7-a150-cd83573394d0>. Consulté le 9 décembre 2022.

Woronluk, B. et Schalkwyk, J. 1998. Élimination des déchets et égalité entre les femmes et les hommes. Autorité suédoise d'aide au développement. <https://www.oecd.org/dac/gender-development/1849277.pdf>. Consulté le 9 décembre 2022.



Cette page a été laissée intentionnellement vide.



Juillet 2023

Scanner pour télécharger le Guide

